

Colloque organisé par Les Amis de la Terre  
Consommation et achat responsables de bois et  
de papier

25 novembre 2008



# Opportunités et limites du Code des Marchés Publics pour privilégier l'utilisation de bois local

Les Amis de la Terre



# Demander un produit local dans un marché public : intérêt de la démarche

Le montant des achats de l'Union Européenne pour l'ensemble des marchés publics s'élève à 14% du PIB

- Rôle des acteurs de la commande publique
- Démarche de développement durable
- Achat responsable
- Prise en compte de l'impact du transport

# Les limites au développement des produits locaux

- Le droit communautaire
  - Principe de non discrimination
  - Liberté d'accès à la commande publique
  - Égalité de traitement des candidats
  - Transparence des procédures
- Le droit international
  - Accord multilatéral sur les marchés publics



# Une évolution favorable pour les produits locaux

- L'émergence du concept de développement durable
- L'intégration du développement durable dans les marchés publics
  - **GRENELLE I**
  - Discours du Président de la République
  - Le concept de produit à « faible impact environnemental »
- Action menée au niveau européen
  - Les marchés publics écologiques
  - Mise en place de critères communs



# Les opportunités offertes par le Code des marchés publics

- Organiser un marché public pour demander un produit local → Phase préparatoire

S'orienter vers un projet « développement durable »



# Rédiger un marché public pour demander un produit local

- Rédaction des pièces constitutives du marché
- Articles visés par le Code des marchés publics
- Opter pour un « marché public écologique »
  - Définir un titre écologique



# Prendre en compte les impacts liés au transport

- Demander une « Analyse du cycle de vie »
  - Élaboration des spécifications techniques
  - Critères d'attribution des offres
- Calculer les émissions de gaz à effet de serre
  - Critères d'attribution des offres

# Exemple d'évaluation d'impact environnemental réalisée par la Ville de Nanterre

Le critère est défini de la manière suivante :

- Critère: décompte des gaz à effet de serre

« Afin d'évaluer l'impact environnemental dû au transport des fournitures (émission des gaz à effet de serre), indiquez la masse des matériaux, le lieu de production, ainsi que le(s) mode(s) de transport utilisé(s) entre le lieu de production et le lieu de livraison » (Ville de Nanterre)